

Thônex

vosre commune

N°3 AVRIL 2005

INFO



**Chères
Thônésiennes,
Chers
Thônésiens,**



En votant les résolutions exposant la position commune des autorités politiques de Thônex par rapport au périmètre d'aménagement coordonné des Communaux d'Ambilly, le Conseil municipal a réaffirmé de manière forte la volonté du Conseil administratif de prendre en mains la destinée de la commune. Thônex a depuis toujours soutenu les projets d'urbanisme du canton et s'est montrée solidaire de la politique cantonale en matière d'absorption de l'évolution démographique. C'est toujours le cas, mais pas à n'importe quel prix. Nous demandons que les fortes contraintes environnementales, notamment liées au trafic, au bruit et à l'assainissement, fassent l'objet d'études préalables au développement de ce périmètre. Il est essentiel que les conditions cadres soient réglées avant, sous la forme d'un Plan de Quartier.

Cette position, il est de notre mission de la faire connaître et nous ne ménagerons pas notre temps pour la présenter et l'expliquer à un large public. Ce numéro de Thônex INFO y contribue également et nous sommes à votre disposition, à la mairie, pour vous apporter tout complément d'information.

Soyez assurés que nous utilisons au mieux ce droit qui nous est donné par la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LALAT) de décider de l'avenir de notre commune.

▲
Claude Détruche, Maire



▲
Isabel Rochat, Conseillère administrative



Philippe Decrey, Conseiller administratif

Veronique Rochette Photographies

Le point sur:

- Le périmètre d'aménagement coordonné des Communaux d'Ambilly



- La campagne de sensibilisation sur les déchets
- L'étude sur le développement durable

Du nouveau dans la commune:

- Etude pour l'agrandissement de la mairie
- Installation de Jelmoli
- 35^e anniversaire du jumelage
- Priorité aux piétons au Bois-Des-Arts

Ne manquez pas:

- L'exposition CEVA: «Cinq nouvelles gares – un pont sur l'Arve»
- La roulotte du GIAP
- Le 1^{er} août à Chêne-Bourg

Faites connaissance avec...

- M. Jean-Pierre Vincent, chef de service Parc, routes et cimetière

EDITO

› BÂTIMENTS : Étude pour l'agrandissement de la mairie

Une étude est en cours pour optimiser le secteur actuel de la mairie. Le but est clairement d'augmenter la capacité globale, que ce soit du côté du personnel administratif ou au niveau de la salle du Conseil communal. Un éventuel bâtiment de liaison est envisagé. Thônex doit se donner les moyens matériels d'assurer son développement.

Crédit de construction pour la piscine

Des nouvelles des projets de réfection de la piscine : le crédit de construction va être soumis à votation au prochain Conseil communal.

› ENVIRONNEMENT : Sus aux déchets

Les 100 nouvelles poubelles publiques sont en cours d'installation et, comme le Conseil administratif a de la suite dans les idées, les écoles primaires vont participer à une grande campagne de sensibilisation et terminer l'année scolaire sous le signe du recyclage. Pour les plus jeunes, un atelier du papier est organisé en collaboration avec le DAEL. Les élèves de la 4^e à la 6^e primaire vont, quant à eux, participer à un concours intitulé «Après l'école, je récupère». Chaque classe devra plancher sur une affiche, résultat d'une réflexion commune sur le sujet. Pour clore dignement cette année sur le thème des déchets, deux spectacles seront encore proposés aux élèves début juin.



La propreté étant définitivement un sujet d'actualité dans la commune, vous pouvez d'ores et déjà réserver le samedi 1^{er} octobre 2005: Thônex participe à la journée de la propreté. Des portes ouvertes seront organisées au Centre de voirie, avec notamment la possibilité, hormis celle de passer un moment chaleureux avec toute son équipe, de se débarrasser des déchets spéciaux et autres liquides chimiques.

› PROMOTION ÉCONOMIQUE : Installation de Jelmoli

Le Conseil administratif a donné un écho favorable à l'installation du groupe Jelmoli sur la commune, plus précisément sur l'emplacement du centre commercial actuel.

Les travaux, qui débiteront prochainement et dureront environ 18 mois, comporteront trois phases: tout d'abord la démolition du bâtiment actuel, puis la construction d'un parking en sous-sol, pour finir par la construction d'un centre commercial sur trois étages, complété d'appartements; le projet de station-service n'a finalement pas été retenu. A signaler qu'un bâtiment provisoire assurera un service minimum pendant la durée des travaux. L'enquête publique est terminée et les grues ne devraient plus tarder. Ce projet devrait créer pas moins de 120 emplois supplémentaires sur la commune.

ENTRETIEN : Faisons connaissance avec...



Nom : Vincent
Prénom : Jean-Pierre
Age : 60 ans
Fonction : Chef de service Parcs, routes et cimetière, depuis le 1^{er} septembre 1977
Etat civil : marié, 3 enfants
Sports : football dans sa jeunesse et pétanque
Hobbies : cueillette de champignons, activités dans les sociétés locales et...
jardinage bien sûr!

Qu'est-ce que recouvre exactement la gestion des parcs, des routes et du cimetière de la commune ?

Personnellement, mon rôle consiste à veiller au bon fonctionnement du service, anticiper les différentes échéances pour un suivi harmonisé, assurer une relation de qualité avec les fournisseurs, effectuer les achats et gérer le matériel. Comprenez être très disponible, à l'écoute bienveillante de tous et ne pas rechigner à retrousser les manches pour, par exemple, changer les fusibles pendant une allocution de M. Ramseyer lors d'un 1^{er} août à Thônex.

Votre service est également en charge des manifestations ?

Notre activité ne consiste pas uniquement à la décoration de la ville et à l'entretien des routes. Comme l'alimentation en électricité de la Place des fêtes vient du dépôt de voirie, nous nous occupons aussi de la logistique des manifestations, les promotions étant la plus marquante dans l'année. La gestion des déchets, avec les 11 déchetteries de la commune, fait aussi partie de nos prérogatives. Et puis, avec le cimetière, je suis également amené à rencontrer les familles, notamment pour le choix des emplacements ou le renouvellement des concessions.

On sent que votre travail occupe une place importante dans votre vie ?

Je suis avant tout un homme de la terre. Tout petit, je conduisais le motoculteur de ma grand-mère, qui faisait les marchés à Plainpalais, et mon apprentissage d'horticulteur n'a fait que développer cette passion pour la nature. Au poste que j'occupe, je jouis d'une grande liberté qui me permet d'exprimer ma créativité. A chaque commande, on fait des essais de plantes, en plus des achats courants. La décoration de la mairie nous tient particulièrement à cœur et nous essayons à chaque fois de faire preuve d'originalité.

Si vous deviez ne garder qu'un projet de votre parcours professionnel, lequel serait-ce ?

Sans hésiter, la construction du dépôt de voirie. C'est mon bébé, il a grandi avec moi et m'a procuré, et me procure encore, une grande satisfaction personnelle et professionnelle. Les deux premières ailes, ainsi que l'établissement horticole où nous produisons toutes les plantes nécessaires à la décoration de la commune, ont vu le jour deux ans après mon arrivée, en 1979. En 1992, le fort développement démographique exige son agrandissement avec l'adjonction de deux nouveaux bâtiments.

A 60 ans, envisagez-vous de prendre votre retraite ?

Les chiffres ont depuis toujours guidé mes pas professionnels et j'ai tendance à croire à leur bonne étoile. J'ai été engagé à mon premier poste, aux parcs et promenades de la Ville de Genève, le 1^{er} septembre 1965, exactement 12 ans avant mon arrivée à Thônex, le 1^{er} septembre 1977. Comme en 2007 je fêterai mes 30 ans d'activité au sein de la commune, et mes 42 ans d'administration, je pense que c'est le bon moment pour mettre un terme à ma carrière professionnelle.

Avec la satisfaction du travail accompli et le bonheur de pouvoir appeler bon nombre de communiers amis, voire copains.

Quelques chiffres (2004)

EQUIPE

14 collaborateurs (4 en 1977) dont
6 jardiniers et 4 cantonniers,
1 mécanicien, 1 apprenti, 1 personne polyvalente en charge du cimetière et le tout nouveau « Monsieur Propre », et
1 chat au cimetière

PARC DE MACHINES

16 véhicules (2 en 1977)

ETABLISSEMENT HORTICOLE

25 000 plantes par an



➤ COMMUNAUX D'AMBILLY: Accélération des événements

M. Laurent Moutinot a ouvert les feux le 7 février 2005, en annonçant sa décision de présenter, devant le Grand Conseil, un projet de modification des limites de zone en 3^e zone de développement du périmètre concerné, alors que le Plan de Quartier n'est qu'en phase d'élaboration. En réaction directe à cette décision, et conformément à la LALAT pour les périmètres d'aménagement coordonné, le Conseil municipal de Thônex, en date du 22 février 2005, a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Etablissement d'un plan directeur de quartier avant le déclassement
- Réalisation simultanée d'une étude de transports globale
- Préservation des espaces verts
- Mixité des activités et de l'habitat
- Equipements publics de proximité
- Concept global de mobilité
- Aménagement de parkings
- Réalisation d'études dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux
- Concept de gestion de l'énergie et de l'eau
- Planification par étape du financement communal
- Recherche de toutes les pistes cantonales et fédérales permettant le subventionnement d'équipements publics
- Construction par étapes.

A la majorité, le Conseil municipal a également adopté une résolution limitant le nombre d'habitants à 3750 (correspondant à 250 habitants par année sur 15 ans, ce qui équivaut à 100 habitants par année de plus que la moyenne de ces 25 dernières années) et la surface totale de plancher à 142241 m². Ces résolutions exposent les conditions *sine qua non* de développement du périmètre, sans lesquelles le projet d'aménagement coordonné perd toute cohérence. Elles permettront d'élaborer un contre-projet au programme cadre, dont l'élaboration de l'image est d'ores et déjà mise en chantier.

Le 7 mars 2005, dans les délais de la pré-consultation, le Conseil administratif s'est formellement opposé au projet de modification des zones avant le règlement des conditions cadres. L'enjeu est dorénavant de faire connaître la position des autorités communales aux députés, souverains dans les futures décisions.

➤ DÉVELOPPEMENT DURABLE: Résultats de l'étude

Le bilan, établi par un mandataire externe sur la durabilité de la commune, vient d'être présenté au Conseil municipal. Une vingtaine de domaines ont été évalués: leurs états de situation et leurs évolutions ont été appréciés selon des critères significatifs. Résultats en bref: en 2004, les deux points noirs sont les déchets et les nuisances liées aux transports, avec un mauvais point supplémentaire pour ces derniers, dont l'évolution ne semble pas tendre vers le mieux.

Dans les points positifs, relevons les finances publiques et les sports et loisirs. Ce bilan sera un outil très précieux à la décision et devra permettre de prendre les mesures adéquates pour améliorer la situation en termes de développement durable. Un cd-rom sera prochainement disponible à la mairie avec les résultats complets de l'étude.

› JUMELAGE :

Fête du 35^e anniversaire du 20 au 22 mai

35 ans que Thônex est jumelée à la commune française de Graveson, sise entre Avignon et Arles. 35 ans d'échanges –écoles, municipalités, associations– et de projets communs. L'occasion d'organiser une grande fête du 20 au 22 mai 2005 à Graveson. Le programme concocté par notre hôte vaut le déplacement :



- › **VENDREDI**, 19h00: repas et spectacle son et lumière à l'occasion du 100^e anniversaire de l'Hôtel de Ville
- › **SAMEDI** : compétition de peinture, spectacle équestre dans les arènes et autres animations
- › **DIMANCHE** : matinée libre et grande paella à midi avec démonstrations folkloriques.

Afin de renforcer ces moments de gaité partagée, un maximum de communiers logeront chez l'habitant et nous ne doutons pas que, de ce séjour, naîtront des amitiés qui nous rapprocheront encore de notre commune jumelle. Alors, rendez-vous à tous le 20 mai prochain pour vivre ensemble cette grande aventure humaine et faire honneur à la ville de Graveson qui nous accueille avec autant d'enthousiasme. **Et que la fête soit belle!**

› CIRCULATION :

Priorité aux piétons au Bois-Des-Arts

Le chemin du Bois-Des-Arts va faire l'objet d'aménagements, dans un programme en trois phases qui va démarrer par le tronçon «église – chemin Curé-Desclouds». La commission de circulation a d'ores et déjà accepté, à l'unanimité, un projet qui met l'accent sur l'environnement de cette zone de rencontre, limitée à 20 km/heure.

Le projet repose sur les transformations que Monsieur Braillard, nouveau propriétaire de la villa Moser, va effectuer dans sa propriété. Hormis la zone d'habitation, la villa va abriter son propre atelier de sculpture et de photographie, une salle d'exposition et divers ateliers de sculpteurs, ouverts au public. Le projet définitif est en cours de finalisation et sera présenté tout prochainement aux riverains et associations concernées.

Les deux derniers tronçons –devant la mairie et après la salle Valencien– sont pour l'instant en suspens, leurs environnements immédiats étant potentiellement le cadre de changements à moyen terme (agrandissement de la mairie et modification de l'aménagement de la zone).



AGENDA

Été 2005

› Mai

4 MAI 2005, 14h30 à 17h30

Thé dansant des aînés à la Salle des fêtes

7 MAI 2005, 10h00 à 12h00

Fournée de la Confrérie du four à pain
Four à pain, avenue Tronchet 9A

9 AU 13 MAI 2005

Salle des fêtes

Exposition CEVA

Liaison Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse. La mairie vous invite à venir découvrir les projets retenus: «Cinq nouvelles gares – un pont sur l'Arve».

13 MAI 2005, à 18h00

Rencontre et apéritif avec le GIAP
à l'école Adrien-Jeandin

› RENCONTRE: La roulotte du GIAP à Thônex

Le 13 mai prochain, à 18h00, le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) arrête sa roulotte à Thônex et convie grands et petits à un apéritif pour faire mieux connaissance.

› Juin

6 JUIN 2005, 20h00

Salle des fêtes

Débat public sur les Communaux d'Ambilly en présence de M. Laurent Moutinot et de représentants des autorités communales de Thônex et Puplinge.

› Juillet

1^{er} JUILLET 2005

Place des fêtes

Rendez-vous annuel incontournable: tous aux **promotions** et **vive les vacances!**

› Août

1^{er} AOÛT 2005

Cette année, la fête du **1^{er} août** se déroulera à Chêne-Bourg pour les communes des 3-Chêne.

› Septembre

Réservez d'ores et déjà

le **21 SEPTEMBRE 2005** pour la traditionnelle **sortie des aînés.**



Depuis 1994, le GIAP assure la gestion du parascolaire en privilégiant l'interaction avec les communes. Un mode de fonctionnement qui lui permet de pratiquer une politique de proximité et de répondre de manière différenciée aux besoins des collectivités locales.

Que ce soit à midi ou après l'école, les enfants de 4 à 12 ans sont accueillis par des adultes bien formés, dans un cadre sécurisant, et bénéficient d'un encadrement pendant les repas et lors des activités qui leur sont proposées. Aucun enfant n'est exclu en raison des ressources modestes de ses parents.



Mairie de Thônex:

58, chemin du Bois-Des-Arts – C.P. 264 – 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires: Lundi - Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 13h30 - 16h30)

www.thonex.ch



www.lerespect.ch